



Le saviez-vous ? Les mares temporaires : un milieu rare et fragile

Ces mares sont généralement petites et discrètes. Elles se forment naturellement par l'érosion entre les blocs rocheux sur des zones de replat. Leur mise en eau se fait par les pluies et les eaux de ruissellement ; s'ensuit un assèchement saisonnier plus ou moins long.

De tels milieux recèlent de multiples richesses, car nombre de plantes et animaux se sont adaptés à leurs conditions très particulières. Que d'astuces développées pour résister à la sécheresse ! Ces adaptations sont si efficaces que certaines espèces peuvent survivre plusieurs années sans eau. Insignifiants au premier abord, ces espaces se révèlent très vite originaux et inattendus. Ils changent de visage à chaque saison. Aujourd'hui, ils jouent toujours un rôle important dans la conservation de notre patrimoine naturel.



OPHIOSLOSSE DES AÇORES



ISOETES EPINEUX

L'Ophioglosse des Açores n'a pas été retrouvé cette année sur le site. La grande sécheresse qui a sévi ces derniers mois en est peut-être la cause. Nous espérons la retrouver les prochaines années.



MARE TEMPORAIRE

L'Isoète épineux est bien présent au niveau des mares temporaires. Il ne fleurit pas et pour cause : c'est une petite fougère ! Qui l'eut cru ?

Perspectives 2006

Poursuivre la contractualisation et le suivi

Une expérience de gestion de coteau par brûlis est actuellement à l'étude. Celle-ci aura peut-être lieu en fin d'année si les conditions climatiques le permettent.

Inventaires biologiques complémentaires

Les coteaux de la Madoire et de l'Argenton sur les communes de Boesse et Sanzay vont faire l'objet d'une visite de terrain par des naturalistes. Chaque propriétaire en sera préalablement averti par courrier.

Information et communication

La diffusion du bulletin d'information sera plus large cette année du fait de la connaissance des propriétaires concernés par le site. Nous envisageons également d'assurer une permanence quelques jours dans l'année afin de répondre à vos questions. Vous pouvez d'ores et déjà noter un premier rendez-vous : le **mardi 16 mai** à la mairie d'Argenton-Château.

LETTRE D'INFORMATION N°2
NATURA 2000

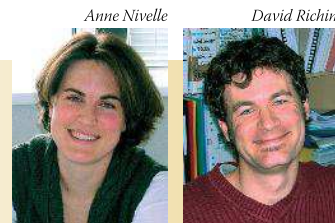
BIOTOPE

Agence Loire Bretagne
Immeuble le Concorde
1, rue Charles Lindbergh
44346 Bouguenais cedex

Téléphone : 02 40 05 32 30
Télécopie : 02 40 05 37 10

La Société BIOTOPE a été choisie, suite à un appel d'offres, comme structure animatrice pour faire vivre le document d'objectifs et aider à la mise en œuvre des actions de gestion. N'hésitez pas à contacter Anne Nivelles et David Richin, chargés de mission de la société BIOTOPE.

Crédit photo : Biotope



« Vallée de l'Argenton »

Edito

Après une année d'animation sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Argenton, nous reprenons la plume pour vous informer de l'état d'avancement de notre mission et vous présenter plus en détail le fruit de notre travail.

En effet, au cours de l'élaboration du document d'objectifs, puis durant cette première année d'animation, nous avons compris qu'il était très important d'informer les personnes susceptibles d'être concernées et surtout de communiquer avec les propriétaires des terrains intégrés au site.

Il n'est pas toujours aisé de comprendre pourquoi la vallée de l'Argenton fait l'objet d'une si grande attention. C'est donc au cours des différents entretiens et bulletins d'information que nous tenterons de vous exposer clairement les motivations de la démarche Natura 2000 engagée.

Vous trouverez, à la fin de ce bulletin, les coordonnées des personnes pouvant répondre à vos interrogations dans la rubrique « Contacts » : n'hésitez pas !

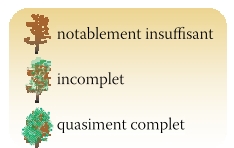
Anne Nivelles,
Animateur du site Natura 2000

Baromètre des cinq groupes d'actions inscrits au Document d'Objectifs

Le baromètre d'actions permet d'évaluer l'avancée du travail pour les cinq groupes d'actions définis dans le document d'objectifs.

Ce baromètre est basé sur les informations transmises par la DIREN en ce qui concerne les contrats Natura 2000, par la DDAF 79 lorsqu'il s'agit des CAD, et par la Communauté de communes de l'Argentonais quand les actions ont été menées dans le cadre des contrats de rivière.

A- Habitats des coteaux	NATURA	B- Ripisylve et berges de l'Argenton et affluents
E- Suivi du site	2000	C- Prairies en bordure de cours d'eau et mares
	D- Communication et sensibilisation	



Ainsi, il apparaît nettement que des actions restent à poursuivre dans tous les domaines, notamment en faveur de la communication et de la sensibilisation (propriétaires, exploitants, chasseurs, pêcheurs et autres usagers).

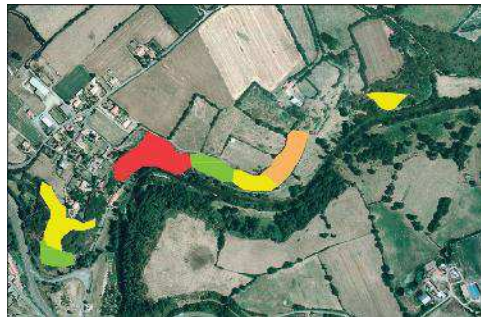
Actualités 2005 : que s'est-il passé ?

Vers une meilleure connaissance de la richesse biologique des coteaux

Sur l'année 2005, 18 jours de terrain ont été consacrés à l'étude des coteaux nord de l'Argenton. De nouvelles stations d'espèces végétales protégées ont été relevées ainsi que de nombreux indices concernant la présence du Lucane cerf-volant. Les milieux dits « d'intérêt communautaire », pour lesquels le site a été désigné, ont fait l'objet d'une analyse fine afin d'évaluer leur état de conservation et d'identifier les facteurs défavorables (déprise agricole par exemple).



HABITATS NATURELS



EMBOUSSAILLEMENT

De nombreux propriétaires concernés par le site

La demande concernant la recherche des propriétaires sur le site Natura 2000 a été formulée lors du comité de pilotage d'approbation du document d'objectifs. Ce travail a été réalisé et a permis d'identifier les propriétés totalement ou partiellement incluses dans le périmètre Natura 2000 au 1/25 000. Un fichier de 819 propriétaires a été extrait des 3 570 parcelles comprises dans le site. Cette démarche est un premier pas vers la connaissance des propriétaires concernés par Natura 2000 sur la Vallée de l'Argenton.

Communes	Parcelles N2000	Propriétaires N2000
Argenton-Château	406	202
Massais	235	74
Breuil-sous-Argenton	160	47
Moutiers-sous-Argenton	1272	189
Sansay	886	166
Boesse	608	141
Total	3570	819

Poursuite de la contractualisation sur 2005

Deux nouveaux contrats Natura 2000 ont été signés avec des propriétaires de coteaux rocheux en vue de leur entretien. Ils s'ajoutent aux trois précédents signés en 2004. La surface totale ainsi contractualisée (hors milieu forestier et agricole) atteint 9,5 hectares de coteaux.



COTEAU EMBOUSSAILLE

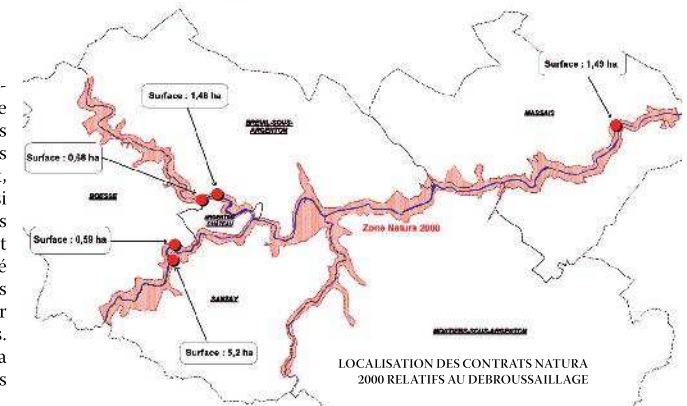
Le conseil à projets

L'animateur Natura 2000 peut, lorsqu'il est consulté par la DIREN, émettre un avis sur un éventuel projet touristique ou d'aménagement susceptible de porter atteinte à l'environnement. Il est donc important de connaître vos projets bien en amont afin de permettre une meilleure intégration environnementale de ceux-ci.

Description des actions prévues

Les contrats Natura 2000 sur la Vallée de l'Argenton

Les subventions Natura 2000 permettent d'améliorer la qualité écologique et paysagère des milieux concernés en finançant de nombreuses actions comme le débroussaillage des coteaux, le pâturage, la pose de clôtures ainsi que l'achat de cages-pièges pour les Ragondins. Pour le randonneur, c'est l'occasion de redécouvrir la beauté de l'escarpement de la vallée. Pour les exploitants et propriétaires, de limiter les dégâts causés par les Ragondins. Enfin, pour l'écologue cela favorise la biodiversité : réapparition de plantes rares, d'insectes...



LOCALISATION DES CONTRATS NATURA 2000 RELATIFS AU DEBROUSSAILLAGE

À l'issue de la mission d'animation en 2009, nous espérons voir davantage de points sur la carte !

Exemple d'un chantier de débroussaillage des coteaux financé intégralement par Natura 2000



1

Avant travaux

Parcelle envahie par les genêts et les ajoncs pour laquelle un contrat de restauration est signé pour 5 ans.



3

Après travaux

Après le chantier, la parcelle est en grande partie nettoyée.



2

Les travaux

L'entreprise effectue les travaux de débroussaillage sélectif des végétaux.



4

1 an après

Après la première année d'entretien, la nature reprend ses droits. C'est une nouvelle flore et un nouveau paysage qui se font jour, révélant les blocs rocheux insoupçonnés !

Rencontre avec M. Lindner, signataire d'un contrat

« J'habitais dans une région en Allemagne où Natura 2000 nous a été imposé. En m'installant dans la vallée de l'Argenton, j'ai redécouvert Natura 2000 par le biais de la concertation et du dialogue. Une fois le document d'objectifs validé, j'ai voulu connaître les modalités de gestion à respecter en faisant appel à l'animateur. A la faveur d'une rencontre sur ma propriété, j'ai expliqué les difficultés d'entretien liées à l'abrupt des coteaux. Je voulais rester libre chez moi, tout en me faisant conseiller. J'ai donc signé un contrat Natura 2000 pour 5 ans en vue de m'aider à gérer plus de 5 hectares de coteaux et me permettre d'entretenir mon matériel. »